



GREEN SHEEP PAYS DE LA LOIRE pour un élevage ovin bas carbone & durable



Débuté fin 2020, LIFE Green Sheep est un projet européen mené sur 5 ans qui souhaite réduire de 12% les émissions de gaz à effet de serre tout en assurant la durabilité des exploitations ovines.

Cinq régions françaises, représentatives de la diversité des systèmes de production ovin viande et ovin lait, participent au dispositif LIFE Green Sheep : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, AURA, PACA et Grand-Est. La filière ovine ligérienne a, elle aussi, souhaité contribuer à cette démarche de progrès. Avec l'accompagnement du conseil régional des Pays de la Loire et des partenaires locaux, La Maison Régionale du Mouton, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, Ovicap, Ter'Elevage, l'OES Mouton Vendéen et GEODE, Green Sheep Pays de la Loire va permettre d'intégrer les données régionales recueillies au dispositif européen et national.

Comment mesure-t-on les performances environnementales des élevages ovins ?

Grâce à l'outil CAP'2ER qui permet une évaluation multicritère :



- Des impacts environnementaux = émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air (ammoniac), consommation d'énergie fossiles et qualité de l'eau (azote, phytos).
- Des contributions positives : stockage de carbone, maintien de la biodiversité, production d'énergie renouvelable, performance nourricière.

Cette évaluation peut se faire à deux échelles :

- CAP'2ER Niveau 1 dans le but de réaliser un état des lieux des performances environnementales et se positionner par rapport à d'autres exploitations. Ce niveau est effectué à l'échelle de l'atelier ovin et des produits.
- CAP'2ER Niveau 2 pour réaliser une évaluation fine des performances environnementales, faire un lien avec les pratiques de l'exploitation et construire un plan d'action à l'échelle de l'exploitation ovine.

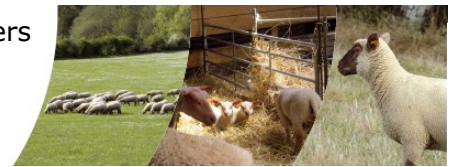
Quelles sont les étapes du projet Green Sheep Pays de la Loire

- Action 1 : construire l'échantillon représentatif des fermes ovines ligériennes
- Action 2 : construire un observatoire de la durabilité et des performances environnementales des élevages ovins

Réaliser une évaluation des émissions de GES, l'empreinte carbone de la viande ovine et des performances de durabilité des élevages ovins

25 enquêtes qualitatives & diagnostics
CAP'2ER niveau 1

- Action 3 : Recensement des bonnes pratiques et des leviers d'action qui visent à réduire l'impact environnemental



Mise en avant de pratiques innovantes pour réduire l'empreinte carbone des exploitations ovines

8 enquêtes et diagnostics CAP'2ER niveau 2 + mise en place des leviers d'action pour réduire l'impact environnemental + diagnostic CAP'2ER niveau 2 en fin de projet

- Action 4 : communiquer et diffuser les résultats auprès des éleveurs, conseillers ovins, prescripteurs, apprenants, ...

↪ Comment participer la démarche de progrès Green Sheep Pays de la Loire ?

Vous êtes éleveur ovine ayant une troupe de plus de 150 brebis, vous souhaitez intégrer cette démarche de progrès, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès du conseiller ovine de votre chambre d'agriculture, de votre coopérative ou de votre organisme de sélection.

(Sophie DOUAUD - Maison Régionale du Mouton)

[Radio_ovin] - Des brebis en bon état à la mise bas et qui le rendent bien

L'alimentation des brebis durant la lutte et la gestation est l'un des facteurs clefs pour des mises bas réussies. Avec des brebis en bon état au moment de la lutte, on peut augmenter de 0,2 à 0,3 agneaux/brebis la productivité numérique par exemple.

<https://idele.fr/detail-article/radio-ovin-n-12-des-brebis-en-bon-etat-a-la-mise-bas-et-qui-le-rendent-bien> ← CTRL + clic sur le lien pour ouvrir le podcast

(Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - CAPDL)



Agenda

Filière ovine des Pays de la Loire

26 janvier 2023 : Formation sur le parasitisme, Intervenant : Pierre Autef. Plus que quelques jours pour s'inscrire ! - ouvert à tous les éleveurs.

Contact pour l'inscription :

Valérie JUBIN - 02.41.18.61.15 - valerie.jubin@pl.chambagri.fr

- **Formation initiation à l'introduction du chien de protection dans son troupeau** : La Chambre d'Agriculture organise une formation sur l'introduction et le dressage du chien de protection dans vos troupeaux. Quelle utilité ? Où se procurer le chiot ? Comment le choisir ? Comment le dresser ? Cette formation est proposée en Mayenne.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester auprès de :

53 : Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - Tél. 02 41 18 60 25 - aurore.prieurdelacomble@pl.chambagri.fr

Date et lieu : à définir en fonction du nombre de retours.

Intervenant : un formateur du réseau chien de protection de l'Idèle